

PORT D'ALGER

Saisie de 19 fusils de chasse et un lot important de munitions

Coup spectaculaire réussi hier, tôt dans la matinée, par les agents des douanes algériennes relevant du service du régime particulier au niveau du port d'Alger. En effet, selon des sources sûres, lors d'une opération de contrôle et de vérification des passagers en provenance du port de Marseille sur le car-ferry de la SNCM, les agents des douanes ont saisi dix-neuf fusils de chasse de fabrication française, portant le label «Jean Cardan» démontés en kit et dissimulés dans deux cabas. Celles-ci appartiennent à un émigré octogénaire originaire de la région de Reggane, qui aurait déclaré aux responsables des douanes «ne pas savoir ce qu'il y avait dans les deux valises». Ainsi, il avait affirmé, selon sa déclaration faite aux agents des douanes, que les deux cabas «lui ont été remis par des tierces personnes résidant en France pour les acheminer vers l'Algérie et les remettre à d'autres personnes, sans savoir ce qu'il y avait à l'intérieur».

Selon nos sources, les agents des douanes ont

saisi sur la même personne un lot important de munitions, en l'occurrence 10 baguettes, 110 cartouches et 152 boîtes d'amorces. Il est à signaler qu'il s'agit d'une saisie historique de ce genre de matériel au niveau du port d'Alger. Jamais de mémoire, selon notre source, un tel lot d'armement a été saisi au niveau du régime particulier du port d'Alger.

Selon les mêmes sources, les agents des douanes du port d'Alger en charge du contrôle au niveau de cette structure ont multiplié depuis quelques jours contrôle et vigilance et ce, même si des recommandations leur ont été signifiées pour assouplir leur tâche vis-à-vis des émigrés. Mais il n'en demeure pas moins que la vigilance est de mise, «lorsqu'il s'agit, dit-on, d'opérer des contrôles sur des passagers arrivant à des heures tardives».

Le cas du car-ferry de la Société nationale maritime de Corse Méditerranée illustre parfaitement cet état de fait. En effet, le bateau en question, qui est arrivé à l'aube de la journée d'hier,

soit à 6h du matin avait nécessité un traitement particulier de la part des douaniers algériens, «qui grâce à leur vigilance et leur savoir-faire ont déjoué cette tentative de rentrer frauduleusement des armes à feu sur le territoire national».

Il est à signaler que les agents des douanes au niveau du port d'Alger ont réussi ces derniers temps plusieurs saisies, dont la dernière en date remonte à juin dernier. Ainsi, au niveau la zone d'entreposage d'El Hamiz, à l'est d'Alger, communément appelé le port sec, puisqu'il constitue un prolongement du port d'Alger, les services des douanes avaient procédé à l'ouverture de six conteneurs ayant dépassé le délai légal de stockage et



contenant des marchandises prohibées ou objet de fausses déclarations. Trois de ces conteneurs renfermaient des machines vétustes déclarées comme étant des équipements agricoles destinés à la fabrica-

tion d'aliments du bétail, dont la valeur a été sciemment multipliée par 100, dans certains cas, dans une tentative de transfert illicite de fonds en devises fortes. Depuis le début de l'année en cours, «une quinzaine de

tentatives de fausse déclaration pour transfert illicite de fonds» ont été annihilées par les services des douanes.

En outre, deux des conteneurs ouverts renfermaient des produits prohibés à l'importation (pétards et autres produits pyrotechniques) ou faussement déclarés pour une valeur de plus de 10 millions de dinars.

Par ailleurs, un millier de conteneurs bloqués au port d'Alger depuis 2002 ont été traités dont 300 ont été transférés dans les zones d'entreposage par la commission d'inspection et de transfert des conteneurs en souffrance au port d'Alger, et ce, depuis la date de sa création en juin 2005.

Abder Bettache

COMMÉMORATION

Machaâl Echahid rend hommage à Mustapha Ferroukhi

Le 17 août 1960, un avion de partance de Tunis vers Pékin a crashé dans les environs de Kief, en Ukraine. A bord, il y avait une délégation d'Algériens dont le militant Mustapha Ferroukhi, sa femme et trois de ses enfants.

Le militant du FLN devait occuper dans la capitale chinoise le poste d'ambassadeur du Gouvernement provisoire algérien. En commémoration de cette tragédie, l'association Machaâl Echahid a organisé, hier, au Centre de

presse *El Moudjahid*, un hommage au parcours courageux et glorieux du martyr. Plusieurs personnalités historiques, les membres de la famille Ferroukhi et ses compagnons de lutte ont témoigné de son nationalisme et de son engagement pour l'indépendance.

Bien qu'il fût partie des membres du comité central du FLN mandaté à régler la crise dite «berbériste» déclenchée en 1949 entre les Berbères et les Arabo-islamistes sous la houlette de Messali Hadj, Mustapha Ferroukhi était

effectivement aux côtés de Rabah Bittat, Ahmed Boudia et Hocine Lahouel pour mener les discussions avec les meneurs du mouvement berbère, à l'exemple de Messaoud Oulamar, Laïfa Ait Ouahab et Salem Ait Mohand.

Mais les négociations n'ont abouti à aucun résultat positif, si ce n'est de suspendre un problème d'une extrême importance, celui de la question identitaire du peuple algérien.

R. M.

FORUM D'"EL YOUM"

Si Hassan revisite les mémoires

Invité au forum du quotidien *El Youm*, le moudjahid et l'historien le commandant Youcef El Khatib dit si Hassan, est revenu sur des faits d'histoire qui ont marqué la guerre de Libération nationale. Il est à noter que l'invitation de si Hassan à l'université de l'été du journal *El Youm* intervient à quelques jours seulement de la célébration du 20-Août-1956. L'orateur est longuement revenu sur l'importan-

ce de la wilaya IV dans la lutte de la libération du pays. Au sujet de la dotation en armes des combattants de cette wilaya, le conférencier a souligné que les armes acheminées du Maroc et de la Tunisie étaient souvent vieilles et souffraient d'un manque de munitions. Ce qui a fait dire à l'invité du forum que les phalanges de la wilaya IV ont été armées par l'arsenal récupéré des embuscades tendues à l'oc-

cupant. El Kattib a également précisé que rares étaient les troupes envoyées aux frontières pour acheminer les armes qui sont revenues à bon port. Au sujet des négociations que des responsables de la wilaya IV ont engagées avec le général de Gaulle, l'orateur a reconnu que ce sont des faits véridiques. Mais cette question a été réglée au niveau local de la wilaya historique de

telle manière à ne pas entraver l'action de lutte pour la libération sur le reste du territoire national.

Après avoir expliqué l'organisation militaire et logistique telle que tracée par le congrès de la Soummam, Youcef El Khatib a émis le vœu d'enregistrer les récits des combattants encore en vie afin de les soumettre aux historiens pour les besoins de mémoire.

N. M.

PREMIER TOURNOI DE DJ'S A BORDJ-EL-KIFFAN

Mix et remix sur les platines

Une première pour les adorateurs du mix et du remix sur la place d'Alger. The Algerian House Awards qui aura lieu cet après-midi et demain à la piscine Aquafort Land de Bordj-El-Kiffan, récompensera le plus talentueux des disc-jockeys. Avis à tous ceux qui ont l'art et la manière de doser savamment les séquences ambiance festive, le tout balancer sur un tempo juste ce qu'il faut : cet événement est pour vous. Le premier tour de cette mani-

festation, qui se déroulera cet après-midi à 14h, verra la participation des candidats déjà qualifiés au cours des épreuves qui ont eu lieu lundi dernier à la piscine. Ces candidats se disputeront la finale demain après-midi. Le vainqueur de la rencontre empochera un chèque d'un montant de 100 000 DA et son dauphin, la somme de 40 000 DA. Le tournoi regroupera en compétition et hors concours aussi bien les plus populaires de l'agora des

DJ'S, comme par exemple : Dj Tall, Nabs, Samir, Yoz, Rimka, Tarik, Babez,... que les amateurs des platines. Au cours de ces épreuves, les lauréats seront évalués par le jury constitué entre autres par les plus expérimentés des pistes de scratches à l'image du grand Chafik (ex-DJ de l'auberge du Moulin), DJ-M et Pics. Alors place à la musique et que le meilleur gagne !

Sam H.

COMMUNIQUE DE L'AMBASSADE DE FRANCE A ALGER

Le consul général de France à Alger et le consul général de France à Annaba rappellent aux ressortissants algériens demandeurs de visa pour l'espace Schengen que, dans le cadre de la réforme bancaire mise en œuvre en Algérie, il a été procédé à la normalisation des chèques.

Les autorités bancaires ont fait connaître à la trésorerie de France en Algérie que les chèques non normalisés ne pourront plus prochainement faire l'objet d'une présentation en banque pour mise à l'encaissement.

Dans ces conditions, les demandeurs de visa auprès des consulats généraux de France, à Alger et Annaba, devront nécessairement produire à l'appui de leur demande un chèque de banque normalisé en vue du règlement des frais de dossier de visa.

La date limite de présentation des derniers chèques non normalisés est reportée au 20 août 2006.

A compter de cette date, les demandes de visa appuyées d'un chèque non normalisé ne pourront être prises en considération et seront retournées aux demandeurs. Ces derniers sont donc expressément invités à s'assurer auprès de leur banque que celle-ci leur remet bien un chèque dit "normalisé" (*).

(*) Des informations recueillies auprès de la Banque extérieure d'Algérie, il ressort que "le chèque normalisé comporte sur la bande ORCB (dite "bande blanche") deux blocs, composés d'un numéro de chèque et d'un numéro de compte sur vingt caractères comprenant le code banque, le code agence, le numéro de compte et la clé RIB".

AVIS DE DECES

Les familles Mimèche, Boudersa et alliés de Constantine, Alger et Belgrade ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mimèche Mustapha

ancien moudjahid à l'âge de 72 ans le 15/08/2006. L'enterrement a eu lieu le 16/08/2006 à Sidi Yahia. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.